

DROIT

# "La loi européenne face au génocide arménien"



Philippe Krikorian (à dr.) avec Robert Assante, maire sortant et candidat dans le 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> vont écrire au Premier ministre. / P. NOSETTO

"Pourquoi s'interdirait-on de faire avancer une cause parce qu'on est en campagne?" Robert Assante, candidat centre-droit dans le 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> et maire de secteur sortant, résume son engagement aux côtés de M<sup>e</sup> Philippe Krikorian, avocat qui se bat depuis 15 ans pour qu'une loi sanctionne la négation du génocide arménien.

M<sup>e</sup> Krikorian avait porté, à l'automne 2011, avec Valérie Boyer, seconde de la liste Gaudin dans le même secteur, une loi qui a été votée à l'Assemblée mais rejetée par le conseil constitutionnel.

Il revient à la charge avec un autre allié en mettant en avant le droit européen.

"Avec M. Assante, nous allons écrire au Premier ministre pour que soit appliquée la décision-cadre du 28 novembre 2008 qui permet de lutter contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal, précise l'avocat. Elle prime sur le droit français et donnerait la possibilité de condamner ceux qui nient le génocide arménien et en font la propagande."

Robert Assante rappelle que

lors de son voyage en Turquie, François Hollande avait affirmé que le "droit devait s'appliquer". "Il a les armes pour le faire avec cette loi européenne qui s'applique à la manière des autres décisions-cadres, par exemple sur l'environnement. Il n'y a nul besoin de réunir le parlement. Un décret du Premier ministre ou du chef de l'État suffit."

M<sup>e</sup> Krikorian précise que ce décret devrait "lever les réserves émises pour le gouvernement français en 2008 par Michèle Alliot-Marie lors du vote européen". Elle avait retenu une possibilité donnée par le texte européen de ne condamner le négationnisme que sur des crimes qui ont fait l'objet de décisions définitives rendues par une juridiction internationale. C'est le cas des crimes nazis mais pas ceux contre le peuple arménien. Pourtant, Mme Alliot-Marie avait ensuite voté pour la loi Boyer.

"Ce n'est pas une action de droite ou de gauche, reprend Robert Assante, c'est une manière de rendre justice à la mémoire de ceux qui ont souffert et subi."

Philippe LARUE

plarue@laprovence-presse.fr

NOUVELLES TECHNOLOGIES

# L'axe numérique comme enjeu politique

# Les Oscar de l'

À chaque candidat sa stratégie et son te

Qui se sera distingué dans cette campagne qui s'achève et comment? Par un discours martelé ou par un style inédit? À quelques jours du premier tour, si on passait en revue ce qui a fait la marque de l'un, imprimé la signature de l'autre. Avec une petite distribution de médailles, d'Oscar pourquoi pas, à quelques-uns des candidats...

LE PLUS "TWEETÉ"

N°1. Patrick Mennucci (PS)

N°2. Jean-Claude Gaudin (UMP)

N°3. Valérie Boyer (UMP)

Avec 120 000 tweets relatifs à la campagne, Marseille est la deuxième ville après Paris pour l'impact des réseaux sociaux dans ces municipales. Plus de la moitié de ces "gazouillis" (59 600) parlent de Patrick Mennucci. Jean-Claude Gaudin arrive second avec 47 400 tweets. Nous décernerions volontiers la médaille de bronze à sa porte-parole Valérie Boyer, qui tweete toujours plus vite que son ombre (13 900 mini-messages à son compteur). Bonnet d'âne pour Alix Normandin, le "M. Web" de l'UMP, pour ses dérapages "limite" et pour son tweet qui faisait référence au cancer de la campagne du candidat PS - EE-LV.

LE PLUS "PERSO"

N°1. Samia Ghali (PS)

N°2. Karim Zéribi (EELV)

Mais où est passée la bouillante Samia Ghali? Tout juste l'a-t-on aperçue en fond d'estrade, aux meetings de Mennucci à Chanot et sur le Vieux-Port. Entre-temps, la sénatrice n'a pas organisé la moindre réunion publique. Elle ne se donne même pas la peine de répondre aux critiques de ses adversaires dans le 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> arr. On note aussi que ni sa profession de foi ni ses tracts ne font mention de Patrick Mennucci, pas plus qu'ils ne reprennent ni le logo ni les slogans de son ancien rival des primaires. Samia Ghali ne cache pas qu'elle s'adresse aux seuls habitants de son secteur, où elle espère être réélue au premier tour. Une place forte pour conquérir la mairie en 2020?

Médaille d'argent pour Ka-

